



**COASTAL**  
Collaborative Land-Sea  
Integration Platform

### PORTS AND THE ENERGY TRANSITION

As a point of entry and exit for material and non-material flows, ports lie at the heart of coastal-rural interdependencies. Situated at the land/sea interface, their ecological transition strategies are influenced by decisions taken by others (e.g., other ports, other sectors). Some ports regard this interdependence as beyond their sphere of influence. Others seek instead to govern it through developing a political role of 'intermediary actor' shaping the ecological transition of local port community and wider commercial dynamics. Ports' investment in this role depends on their political status and their willingness to reduce their environmental impact; their capacity to mobilise those resources at their disposal (economic, institutional, territorial, etc.); their effectiveness in building alliances with other actors; and the type of governing structures in which they participate.

Ports seeking to govern a policy of de-carbonisation can take the following actions along a land/sea gradient:

1. Implement a local circular economy coordinating port community industries inhabiting the port place;
2. Invest in alternative energy sources, e.g. become a platform for territorial development of wave and wind energy;
3. Bring about a modal shift, e.g., moving from road to rail and sea transport;
4. Build alliances and contribute to governing strategies and public policies at different scales.

The COASTAL project will help highlight how ports can this way promote new territorial interdependencies between infrastructure, nature and society.

MAL page: <https://h2020-coastal.eu/charente-river-basin>

### PORTS ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En tant que point d'entrée et de sortie de flux matériels et immatériels, les ports sont au cœur d'interdépendances littorales et rurales. Situés à l'interface « terre-mer », leurs stratégies de transition écologique sont influencées par les décisions prises par d'autres acteurs (i.e. d'autres ports ou secteurs). Certains ports considèrent ces interdépendances en dehors de leur influence ; d'autres cherchent à orienter ces dynamiques au sein de la place portuaire et au travers de relations commerciales élargies en développant un rôle « d'acteur intermédiaire » dans la gouvernance de la transition écologique. Cet investissement dépend de leur statut politique et de leur volonté à réduire leur impact environnemental ; de la façon dont ils mobilisent les ressources dont ils disposent (économiques, institutionnelles, etc.) ; ou encore des alliances qu'ils nouent et des structures de gouvernance auxquelles ils participent. Les ports cherchant à gouverner une politique de dé-carbonisation peuvent structurer leurs actions sur un gradient « terre-mer » :

1. En mettant en place une économie circulaire locale coordonnant les entreprises de la place portuaire;
2. En investissant dans les sources d'énergies alternatives marines en devenant une plateforme pour le développement territorial de l'énergie houlomotrice et éolienne ;
3. En développant un transfert modal (i.e. passer de la route au rail) et le cabotage;



4. En construisant des alliances et en contribuant à la gouvernance et aux politiques publiques à différentes échelles.

Le projet COASTAL aidera à mettre en évidence comment les ports pourraient promouvoir ainsi de nouvelles interdépendances territoriales entre infrastructures, nature et société.

For more information, please visit: <https://h2020-coastal.eu/>



This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement N° 773782.